

Note de présentation du Budget 2019 de la commune d'Angeot

(complément aux informations générales du BP – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 343

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	214 800.00 €	Recettes réelles	193 879.97 €
Dépenses d'ordre	200.00 €	Recette d'ordre	0.00 €
Total	215 000.00 €	Total	193 879.97 €
002	0.00 €	002	58 120.03 €
Total	215 000.00 €	Total	252 000.00 €
023	37 000.00 €		
Total du budget 2019	252 000.00 €	Total du budget 2019	252 000.00 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	85 260.88 €	Recettes réelles	48 800.00 €
Dépenses d'ordre	0.00 €	Recette d'ordre	200.00 €
Total	85 260.88 €	Total	49 000.00 €
001	739.12 €	001	0.00 €
Total	86 000.00 €	Total	49 000.00 €
		021	37 000.00 €
Total du budget 2018	86 000.00 €	Total du budget 2018	86 000.00 €

Epargne Brute de l'exercice (CAF) : Recettes réelles de l'exercice - Dépenses réelles de l'exercice

193 879,97 - 214 800,00

-20 920.03 €

Epargne Nette (CAF nette) : CAF Brute - annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice

- 20 920.03 - 11 029,91

-31 949.94 €

Capacité d'autofinancement en tenant compte du résultat cumulé N-1 (002) :

- 31 949,94 + 58 120,03

26 170.09 €

Commentaire

Fonctionnement

Pas d'écarts importants par rapport à l'exercice précédent.

Investissement

Environ 84 % des dépenses d'investissement correspondent à des travaux de mise en sécurité, d'accessibilité et d'amélioration du patrimoine.

Endettement de la Commune

Encours de la dette au 31 12 2018 :

101 609.00 €

Encours de la dette au 31 12 2017 / recettes réelles de fonctionnement

0.52

Fiscalité

COMMUNE

Taxe d'habitation :

8.30%

Taxe foncière (bâti) :

9.71%

Taxe foncière (non bâti) :

30.23%

DÉPARTEMENTALE (moyenne)

Taxe d'habitation :

21.95%

Taxe foncière (bâti) :

15.74%

Taxe foncière (non bâti) :

51.97%
